

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

DELIBERATION N°2023.00365

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2023 –
ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «MANUFACTURING» - MANUTECH USD**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 70
Nombre de présents : 46
Nombre de pouvoirs : 14
Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 25 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230712-D20230036510

Date de mise en ligne : 25 juillet 2023

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Bernard LAGET, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2023 – ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «MANUFACTURING» - MANUTECH USD

MANUTECH-USD (Ultra-fast Surface Design) est un Groupement d'Intérêt Economique. Les membres du GIE Manutech sont : l'ENISE, l'Université Jean Monnet, l'Ecole des Mines Saint-Etienne, l'Ecole Centrale Lyon, la société HEF/IREIS et le groupe We Are.

Ce GIE a pour objet l'achat, la conception et la réalisation de l'Équipement d'Excellence MANUTECH-USD, son entretien, son exploitation et son amélioration pour des activités de Recherche et Développement, en propre, pour le compte des Membres du GIE ou pour des tiers ainsi que le développement et l'exploitation sous forme de licence de la propriété intellectuelle issue de ses travaux.

L'Équipement d'Excellence Manutech-USD est un outil capable de réaliser à haute vitesse des surfaces modèles multi-échelles et de les caractériser, en utilisant la technologie du laser femtoseconde (laser ultra rapide). MANUTECH-USD est un projet multidisciplinaire qui va de l'interaction laser / matière à la mécanique des fluides.

Ainsi, le cœur de l'activité de MANUTECH-USD est le développement de la technologie laser femtoseconde permettant de texturer des surfaces. Les domaines d'application sont larges : médical, aéronautique, automobile...

Manutech-USD, à travers la maîtrise de la technologie Laser femtoseconde, constitue un outil d'attractivité du territoire, qui s'inscrit pleinement dans le cadre du développement du domaine d'excellence scientifique et technologique qu'est la photonique et dans le cadre de la filière industrie.

Sur l'année 2022, Manutech-USD a mené des actions qui ont fortement contribué au rayonnement du territoire et de ses excellences scientifiques et technologiques :

- la promotion de la plateforme d'excellence technologique autour du laser femtoseconde au travers de :
 - o l'organisation d'une journée "Laser Procédés Innovants" à Saint Etienne en lien avec le CETIM et le Club Laser ;
 - o la participation à l'organisation des French Photonics Days sur le site de Saint Etienne ;
 - o l'implication et la mobilisation de Manutech USD dans le cadre de la Biennale du Manufacturing 2022 ;
 - o la participation à des salons/séminaires: au niveau national (participation au séminaire LaserAp, aux journées nationales sur les technologies émergentes en micro nanofabrication, aux rendez-vous Carnot) et au niveau international (participation au salon Photonics West) ;
- favoriser la création d'entreprises sur le territoire de SEM, en sa qualité de membre de la French Tech One Lyon Saint-Etienne, au travers de la promotion de ses offres

et notamment la diffusion de l'offre Welcome Pack. L'année 2022 a vu la réalisation de 2 Welcome Pack au sein de 2 PME ;

- l'animation et la présence sur le Campus Région du numérique à Charbonnières-les Bains (69) : Cette présence est un point d'entrée permettant de capter des projets qui se concrétisent par la suite sur le site Manutech USD à Saint-Etienne ;
- l'implication dans des Projets structurants notamment Quatrium, plateforme d'accélération Industrie du Futur. Sur 2022 Manutech USD a travaillé en lien avec les membres du consortium à finaliser le montage du projet et l'accord de consortium ;

Pour l'année 2023, Manutech USD propose d'intervenir sur les axes suivants :

- la promotion de la plateforme d'excellence technologique autour du laser femtoseconde :
 - participation aux salons Photonics West, Global Industrie, Photonics Europe, Rendez-vous Carnot, Journées Procédés Laser Innovation et EPHJ à Genève ;
 - participation à différents business meeting ;
 - présence de conférencier membres de Manutech USD sur différentes conférences dédiées à la Photonique.
- favoriser l'installation et la création d'entreprises innovantes sur le territoire ;
- le déploiement de l'offre Plateforme d'accélération Industrie du Futur « Quatrium Auvergne-Rhône-Alpes » ;
- animer le Campus Région à Charbonnières-les Bains. La présence de Manutech USD au sein du Campus permet, en lien avec d'autres acteurs stéphanois présents sur le Campus (EMSE, CETIM notamment), une mise en valeur des offres technologiques du territoire et une promotion du territoire. Cette présence permet aussi l'accueil de PME et Start up et la réalisation d'un premier niveau d'accompagnement par Manutech USD avant un accompagnement plus poussé sur le territoire stéphanois ;
- mettre en œuvre une filière femto indus avec les acteurs du territoire. Manutech USD travaillera ainsi à la définition et à la mise en œuvre d'un projet constituant une étape complémentaire vers le transfert de la technologie laser vers l'industrie ;
- la participation au consortia Initiative 3D et Aeroprint pour valoriser la fabrication additive sur le territoire.

Dans ce cadre, Manutech USD sollicite un financement à hauteur de 40 000 €.

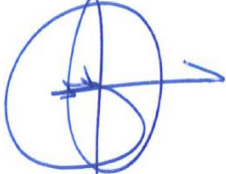
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 40 000 € à Manutech USD pour l'année 2023 ;**
- **approuve le projet de convention, joint en annexe, entre Saint-Etienne Métropole et Manutech USD ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint-Etienne Métropole et Manutech USD et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**

- la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice 2023 sur le compte : INUM/SUFLI/65748

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD